



La FPIP OBSERVE

PROTOCOLE D'ACCORD
Réforme des corps et carrières
17 juin 2004



Les évolutions indiciaires

Emplois de direction					
I.M.	Avant réforme	Au 01/10/2004 Début protocole	GAIN	Au 01/02/2007	GAIN depuis le 01/10/04
Ech. minimal	733	820	+ 87	821	+ 1*
Ech. sommital	1114	1269	+ 155	1320	+ 51

Corps de commandement					
I.M.	Avant réforme	Au 01/10/2004 Début protocole	GAIN	Au 01/02/2007	GAIN depuis le 01/10/04
Ech. minimal	298	298	0	302	+ 3
Ech. sommital	672	695	+ 23	729	+ 34

Corps d'encadrement et d'application					
I.M.	Avant réforme	Au 01/10/2004 Début protocole	GAIN	Au 01/02/2007	GAIN depuis le 01/10/04
Ech. minimal	265	265	0	280	+ 15*
Ech. sommital	498	513	+ 15	526	+ 13

Valeur du point IM au 01/02/07 : 4,5343.

* Mesure générale fonction publique hors protocole d'accord sur la réforme des corps et carrières.

UNE REFORME VALANT EXEMPLE D'EGALITE REPUBLICAINE

BN, le 06/07/07